

NOTICE D'UTILISATION ET D'INSTALLATION

MODUL-ART



Félicitations !

Votre choix s'est porté sur un appareil de la gamme JIDÉ et nous vous en remercions. Nous sommes persuadés qu'il vous apportera confort et chaleur.

Afin de tirer le meilleur avantage de votre foyer, nous insistons vivement sur l'importance de suivre les instructions et conseils énoncés dans la présente notice.

JIDÉ
100% Made in Belgium

JIDÉ s.a. – Rue des Meuneries 11 – B-4650 HERVE (Belgique) – Tél. +32 87 31.75.12 – www.jide.be - info@jide.be

ME-MD-V3.1 17-11-2022

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
Généralités	3
NOTICE D'UTILISATION	4
Allumage	4
Combustion	5
Le bois – Choix et utilisation	6
ENTRETIEN DU FOYER.....	9
Maintenance.....	9
Nettoyage de la vitre.....	9
Porte	10
Ramonage.....	10
Pièces détachées – Plaque signalétique.....	10
Cycle de vie.....	11
Instruction de fin de cycle de vie.....	11
NOTICE D'INSTALLATION	12
Préparation – Aménagement.....	12
Montage	13
DYSFONCTIONNEMENTS.....	14
DECLARATION DE CONFORMITE JIDÉ.....	16
CERTIFICATS DE PERFORMANCE.....	17
DOCUMENTS TECHNIQUES.....	22
CONVENTION DE GARANTIE.....	25

INTRODUCTION

Généralités

Pour obtenir un fonctionnement optimal et en toute sécurité de votre foyer, nous vous recommandons de confier son installation à un spécialiste en la matière qui exécutera le travail dans les règles de l'art.

La responsabilité de JIDÉ porte sur la fourniture de l'appareil. L'installation tombe sous la responsabilité de son propriétaire qui s'assurera de réaliser celle-ci selon les prescriptions de la présente notice et conformément aux réglementations et normes en vigueur dans les différents pays qui régissent l'installation, l'isolation et le raccordement des foyers fermés, fonctionnant au bois, dans les constructions neuves ou anciennes, ainsi que des conduits de fumée. L'appareil ne peut être modifié, sous peine de représenter un réel danger et d'entraîner la résiliation pure et simple de la garantie.

Une liste de nos revendeurs installateurs est disponible sur notre site www.jide.be.

Avant d'utiliser pour la première fois votre foyer et afin de garantir le bon usage et la tenue dans le temps de celui-ci, nous vous suggérons de lire attentivement ce mode d'emploi afin de vous familiariser avec ses diverses fonctions et caractéristiques.

Avant de réaliser votre premier feu, veuillez-vous assurer que plus aucun matériel requis par l'installation ne se trouve dans le foyer.

La peinture n'est pas cuite et durcira par conséquent lors de la première utilisation, provoquant un dégagement de fumées et d'odeurs. Nous vous conseillons de réaliser un premier feu très vif et ensuite de bien aérer la pièce.

La gamme MODUL-ART propose deux versions avec réglage manuel :

- MODUL-ART 67
- MODUL-ART 77
- MODUL-ART 16/9
- MODUL-ART XL 77
- MODUL-ART XL 16/9
- MODUL-ART Woodbox 67
- MODUL-ART Woodbox 77
- MODUL-ART Woodbox 16/9

NOTICE D'UTILISATION

Allumage

Avant de procéder à l'allumage, retirer l'excès de cendres.

Ne pas dépasser la charge maximale autorisée à l'heure (voir page 7).

Manipulations IMPORTANTES pour démarrer votre feu :

- 1 Pour une utilisation correcte de l'appareil, il est **obligatoire** d'entrouvrir légèrement la porte, pendant 15 minutes, temps nécessaire pour atteindre une température suffisante dans le foyer.
- 2 Lorsque la vitre est chaude, refermez la porte. L'arrivée d'air de combustion est régulée par une commande manuelle, adapter sa position pour rester dans les plages de fonctionnement adéquates en fonction de la charge de bois.

ATTENTION

- Lorsque le feu doit être rechargé, ouvrir la porte doucement afin d'éviter un refoulement des fumées dans la pièce ;
- Pour un bon fonctionnement, ne pas enlever complètement les cendres du foyer ;
- Le foyer est conçu pour une utilisation porte fermée après démarrage du feu. Recharger lorsqu'il ne reste que des braises rougeoyantes.
- Nous conseillons l'utilisation de blocs d'allumage qui favorisent une combustion plus rapide et plus propre du bois.

Ne pas utiliser de produits inflammables liquides !

Combustion

Air de combustion

L'air de combustion est réglé via une tirette qui ouvre plus ou moins le clapet d'air de combustion. Il y a lieu d'ajuster le réglage de la commande en fonction de la charge de bois placée dans l'appareil. Plus il y a de bois plus il faut d'air pour la combustion.

La cheminée

Les fumées produites par la combustion du bois sont évacuées par le conduit de cheminée. Le tirage de la cheminée génère une dépression dans le foyer qui évacue d'une part la fumée et d'autre part aspire l'air frais qui alimente la combustion.

- Un bon tirage résultera d'une différence de température élevée entre l'intérieur de la cheminée et l'extérieur de la maison.
- Un tirage trop important ne permettra pas d'atteindre une température suffisante pour une bonne combustion.
- Un tirage trop faible entraînera un risque de refoulement, de salissure de la vitre et d'encrassement du conduit de cheminée.

Il convient de consulter un ramoneur agréé pour toute question relative à la bonne utilisation et l'entretien de la cheminée.

Recommandations générales

Il est déconseillé de réduire fortement le fonctionnement du foyer (vitesse du ventilateur trop faible) à tel point qu'il n'y ait plus de flammes, signe d'une mauvaise combustion. Les gaz non brûlés se transforment en suie.

De même, surchargé, votre foyer ne vous apportera aucun confort supplémentaire et entraînera une diminution du rendement, une augmentation inutile de la consommation de bois, une perte de chaleur et une usure anormale de votre foyer.

Certaines conditions météorologiques (vent violent, brouillard) peuvent influencer la combustion et le tirage de la cheminée.

Lors de l'évacuation des cendres, attention à la présence persistante de braises !

En cas de feu de cheminée, la porte doit être fermée.

Ne JAMAIS utiliser de produits inflammables liquides (par ex. du méthanol) pour allumer ou réactiver le feu !

Le bois – Choix et utilisation

Les foyers JIDÉ sont conçus pour brûler exclusivement des bûches de bois dur.

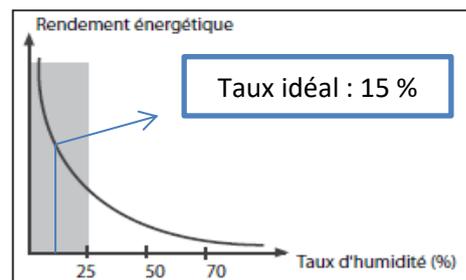
La qualité du bois est importante.

Le bois « vert » contient beaucoup d'eau (+/- 50 %).

Le bois « sec », conservé 24 mois à l'extérieur, bien aéré et couvert, contient 15 % d'eau.

Le bois humide se consume plus difficilement, propose moins de puissance calorifique et pollue l'environnement.

Les fumées humides ont entre autres comme désavantages la diminution du tirage et la formation de goudron dans le conduit de fumée et sur les surfaces froides (vitre par ex.)



Le bois refendu proposera une meilleure combustion et améliorera le fonctionnement de votre foyer.

La valeur calorifique du bois varie selon les essences et le volume de bois pour une même quantité de chaleur diffère selon ce choix. Ainsi, les variétés de bois « durs » tels que le hêtre, le chêne, dont la densité est élevée, nécessiteront une moindre quantité que d'autres essences de faible densité :

Densité

Charme	400 – 500 kg par m ³
Chêne	380 – 480 kg par m ³
Hêtre	350 – 450 kg par m ³
Bouleau	300 – 400 kg par m ³
Peuplier	250 – 350 kg par m ³

Chargement en bois maximum du foyer à l'heure :

MODUL-ART 67..... 2,4 kg (maximum) bois sec par heure

MODUL-ART 77..... 3,1 kg (maximum) bois sec par heure

MODUL-ART 16/9..... 3,0 kg (maximum) bois sec par heure

MODUL-ART XL 77..... 3,9 kg (maximum) bois sec par heure

MODUL-ART XL 16/9..... 3,7 kg (maximum) bois sec par heure

ATTENTION

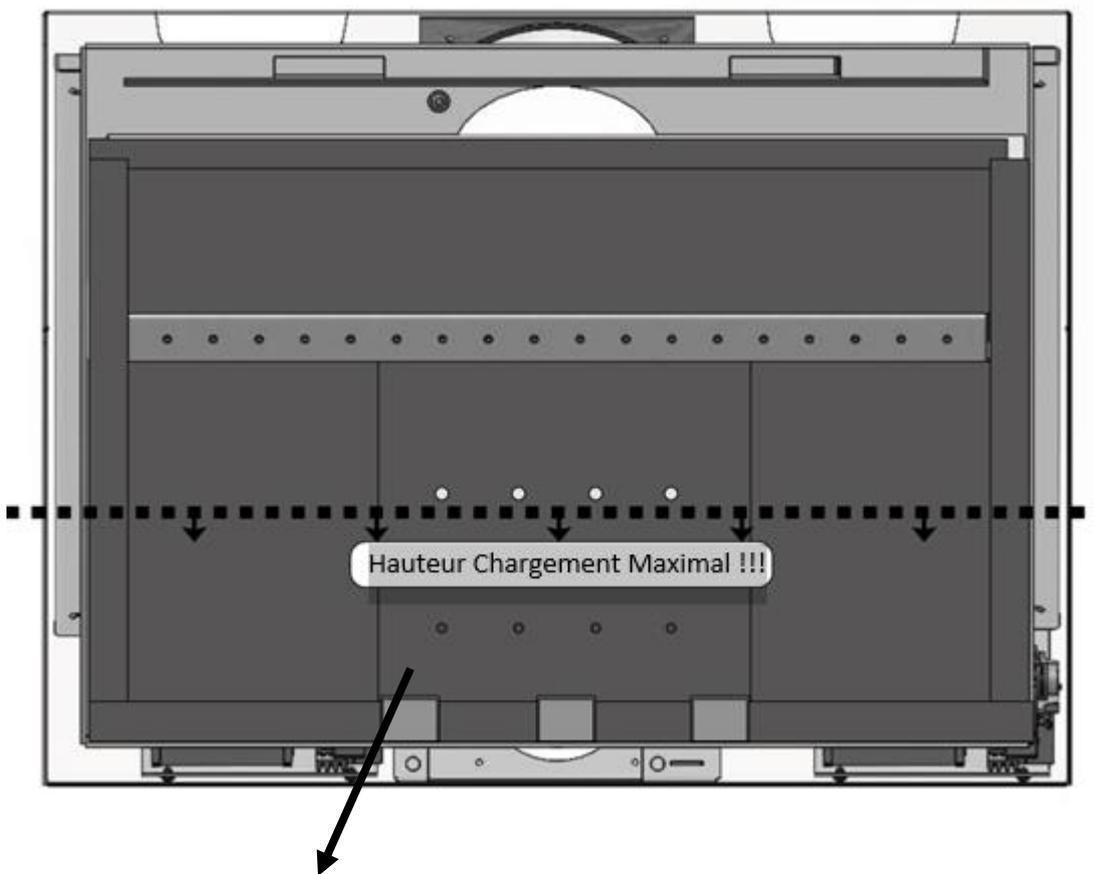
La surcharge en bois de votre foyer peut être lourde de conséquences et les dégâts ci-après ne seront évidemment pas couverts par la garantie :

- **Déformation de la chicane**
- **Blanchiment de la vitre**
- **Dégradation de la vermiculite**
- **Bruit accentué du ventilateur**
- **Endommagement du thermostat automatique et de l'airstat**

➤ **Dilatation excessive de la porte pouvant entraîner une déformation de celle-ci**

De plus, nous vous recommandons :

- De ne pas brûler de résineux, ni de bois traités (par ex. bois peint) ou tout autre matériau contenant des produits toxiques nocifs pour l'environnement et agressifs pour les composants du foyer ;
- De ne brûler que du bois de chauffage, votre foyer n'est pas conçu pour être utilisé comme un incinérateur ;
- De ne pas dépasser la valeur calorifique exigée pour les bûches normales. Utilisation de bûches compressées : Attention à leur valeur calorifique. Une demi-bûche à la fois.



Afin d'éviter la **surchauffe**, la **ligne ne doit pas être dépassée** lors du remplissage des bûches et la rangée supérieure de trous doit toujours rester visible.

En remplissant les bûches au-dessus de la ligne, vous vous exposez **aux conséquences** suivantes : le contrôle de la combustion est perdu, le tirage de la cheminée augmente avec une baisse drastique de l'efficacité (coûts énergétiques élevés) et une durée de vie plus courte de votre appareil.

Remarques générales concernant la sécurité

- Lisez attentivement l'ensemble du manuel avant de mettre le foyer en service et respectez les avertissements relatifs à la sécurité.
- Le transport de l'appareil doit toujours être effectué au moyen d'un appareillage de capacité suffisante.
- Merci de prêter attention à la surface du foyer qui devient très chaude pendant son fonctionnement. Nous recommandons d'utiliser le gant de protection.
- Attention, la peinture n'est pas une protection anti-rouille.
- Expliquez bien le risque de brûlures à vos enfants et tenez-les éloignés de l'appareil lorsque celui-ci fonctionne.
- La combustion ou l'introduction de matières très inflammables ou explosives dans le foyer, par exemple de bombes aérosols vides, est strictement interdite en raison du risque d'explosion, de même que la conservation de tels produits à proximité de l'appareil.
- Ne rechargez pas le foyer alors que vous portez des vêtements amples ou en matières inflammables.
- Il est interdit de déposer des objets ne résistant pas à la chaleur sur l'appareil ou à proximité.
- Les étendages et égouttoirs à linge ou autres doivent être placés suffisamment loin de l'appareil pour éviter tout risque d'incendie.
- Lorsque le foyer est en marche, ne travaillez jamais avec des matières facilement inflammables ou combustibles dans le local où il ne se trouve ni dans une pièce adjacente.
- Le foyer est un chauffage d'appoint
- L'appareil doit être utilisé portes fermées.
- La porte ainsi que tous les équipements de réglage de l'appareil sont à fermer quand celui-ci ne fonctionne pas.

ENTRETIEN DU FOYER

Maintenance

Avant toute intervention sur le foyer, assurez-vous que celui-ci est froid.

Aspirez (avec un aspirateur à cendres) les particules et résidus dans l'appareil.

Les parties métalliques peuvent être essuyées à l'aide d'un chiffon sec.

Les panneaux de protection (vermiculite) du corps de chauffe peuvent se fendre sans empêcher un fonctionnement normal de l'appareil. Toutefois, veillez à ce qu'il ne manque pas un morceau. Dans ce cas, remplacez le panneau abîmé.

Votre revendeur peut vous fournir un aérosol pour toutes retouches éventuelles de peinture.

Utilisez des pièces de rechange d'origine pour toutes réparations.

Nettoyage de la vitre

Pour le nettoyage de la vitre de votre foyer, nous recommandons l'une des deux méthodes suivantes :

1. A sec, à l'aide de papier absorbant et/ou d'une laine d'acier 000 :

Si la combustion est bonne (bois sec et bonne gestion du feu), le papier absorbant permet d'enlever la plus grande partie des salissures de la vitre. On termine le nettoyage avec de la laine d'acier «000». (Une laine d'acier plus épaisse pourrait endommager (griffer) la vitre.) Eviter de frotter le bord de la sérigraphie (partie noir imprimée sur la vitre) avec la laine d'acier, cela risquerait de l'endommager définitivement. Vous pouvez utiliser cette méthode sur une vitre froide ou sur une vitre chaude (avec un gant).

2. Avec un chiffon humide et de la cendre de bois.

La vitre peut être facilement nettoyée au moyen d'un chiffon ou d'un papier absorbant légèrement humide préalablement trempé dans les cendres froides (blanches) de votre foyer. Frottez les parties encrassées puis essuyez avec un chiffon humide propre.

Nous **interdisons** l'utilisation d'un produit de nettoyage liquide. Des coulées de ce produit sur le screen noir inférieur de la vitre pourraient laisser des traces qui seront malheureusement définitives, elles pourraient également endommager la peinture de l'appareil. Si une salissure trop importante vous oblige à utiliser tout de même un nettoyant liquide, deux précautions sont **indispensables** :

- Utiliser un produit exempt de soude caustique.
- Vaporiser le produit sur un chiffon et non sur la vitre afin d'éviter les coulées.

!!! Le non-respect de ces précautions pourrait provoquer la cassure de la vitre !!!

En effet un produit liquide entrainerait les poussières avec lui jusque sur le joint de compensation qui se trouve entre la vitre et la structure de la porte. Ces poussières vont imprégner le joint et lui faire perdre son élasticité et former une croûte durcie, ce qui va créer des tensions sur la vitre et mener à sa rupture.

Porte

Vérifiez le joint du pourtour de la porte. Profitez par exemple de l'entretien annuel pour vérifier l'étanchéité de votre foyer en coinçant une bandelette de papier sur le joint avant de fermer la porte. Si la bandelette ne reste pas coincée, il faut remplacer le joint et votre revendeur est apte à réaliser cette intervention.

Deux fois par an, nettoyez la charnière de la porte, enduisez-la d'une huile dégrippante afin d'empêcher l'humidité de pénétrer et de bloquer l'axe de celle-ci.

Ramonage

Dans un souci de sécurité et de respect de la législation en vigueur, vous devez effectuer un ramonage **au moins une fois par an**, afin de limiter les dépôts de goudron dans la cheminée.

C'est l'occasion de vérifier l'état du conduit et du raccordement à la cheminée.

Il est recommandé de retirer au préalable et avec précaution la chicane, de bien repositionner celle-ci par la suite dans sa position initiale.

Trois à quatre fois par an, aspirez les dépôts au-dessus de la chicane.

Pièces détachées – Plaque signalétique

Le conditionnement, en plus du foyer, contient les éléments suivants :

- Un tisonnier
- Une main froide
- Un gant
- Une plaque avec buselot dia 100 mm (pour le raccordement de l'air de combustion)
- Une plaque bouchon + vis de fixation (pour fermer la prise d'air arrière en cas de raccordement par le dessous)
- Un bouchon sortie de fumée et une plaque de raccordement au tuyau de fumée
- Un aérosol de peinture pour d'éventuelles retouches. **Attention : avant l'utilisation de l'insert, veillez à sortir l'aérosol et à le tenir à une distance minimale de 2 m de l'appareil.**
- Sur l'emballage, un mode d'emploi avec plaque signalétique

Tous les foyers JIDÉ sont répertoriés dès leur sortie de fabrication, suivant les indications reprises sur une plaquette qui accompagne la présente notice, reprenant notamment la puissance, le rendement et l'émission de CO de l'appareil.

Cette plaque est à conserver et permettra, si nécessaire, de distinguer votre appareil dans nos fichiers (traçabilité). Il est conseillé de coller cette plaque sur le mode d'emploi ou sur votre facture.

Cycle de vie

Afin d'augmenter la durée de vie de votre insert, il y a lieu de respecter les conseils d'utilisation ainsi que les instructions d'entretien.

Toutefois votre appareil est composé de différentes éléments qui peuvent s'user et/ou se détériorer au fil du temps. Votre appareil est conçu afin de pouvoir changer aisément ces différents éléments. Votre installateur est à même d'identifier et de remplacer les éléments qui ne serait plus fonctionnels.

Instruction de fin de cycle de vie

Après démontage de l'appareil, il y a lieu de l'apporter dans un centre de collecte agréé. L'appareil est composé d'acier et peut être entièrement traité dans la filière de recyclage de l'acier.

La vitre de la porte est en verre boro-silicate et doit être traitée séparément du verre alimentaire.

Les organes de commande seront valorisés dans un centre de traitement d'appareil électronique.

NOTICE D'INSTALLATION

Préparation – Aménagement

Il est important de contrôler le foyer à la réception afin de s'assurer de l'absence de tous dommages lors du transport.

Assise du foyer

Le foyer sera placé de préférence sur une **surface pleine et plane**, dont la solidité sera suffisante pour supporter le poids du foyer et du conduit de cheminée.

Rayonnement du foyer

Le foyer dégage de la chaleur par rayonnement de la vitre et par l'air de convection. Il est donc indispensable de prévoir des matériaux ininflammables dans la zone de diffusion.

Écart au feu :

Arrière 150 mm

Cotés 400 mm

Avant 1200 mm

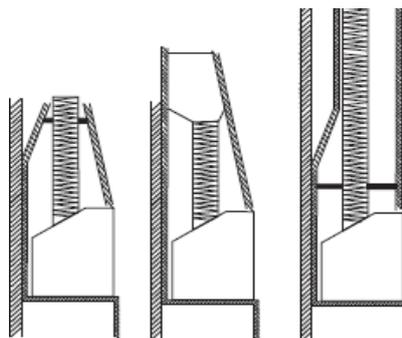
Raccordement

Pour s'assurer d'un raccordement étanche, adapté à l'installation souhaitée, et du bon fonctionnement de votre foyer, veuillez consulter votre installateur qui vous fournira les informations utiles.

La section du conduit doit, si possible, être similaire à celle du poêle. Si la section du conduit est beaucoup plus importante que la sortie de l'appareil, il est conseillé de tuber la cheminée sur toute sa hauteur et d'assurer l'étanchéité du raccordement. Il faut être vigilant sur l'état du conduit de fumée existant mais plus encore sur le raccordement du flexible au conduit existant. Un mauvais raccordement peut être la cause de sinistres. Utiliser uniquement des tuyaux inox appropriés à cet usage.

Il est obligatoire de placer au minimum 1 m de buse rigide ou flexible, en acier ou en inox pour le raccordement de la sortie de fumées au départ de l'appareil.

Une cheminée utilisée pour un poêle doit avoir un tirage normal, c'est-à-dire qu'à sa puissance maximale, la dépression devra se situer entre 12 et 20 Pa.



Montage

Placement du raccord cheminée

Veillez à la bonne étanchéité du raccordement.

Raccordement prise d'air de combustion

Deux cas de figure peuvent se présenter :

- 1 Pas de possibilité ou de nécessité d'une prise d'air extérieur :
On démonte la tôle bouchon à l'avant de la boîte à air, ce qui permet de prendre l'air de combustion dans la pièce. Laissez **également** la prise d'air arrière ouverte



- 2 On raccorde la prise d'air extérieur soit par l'arrière via le buselot, soit par le dessous (faire sauter l'opercule et boucher l'entrée arrière). Dans ce cas, on conserve la face avant de la boîte à air.



ATTENTION : Nous ne pourrions être tenus responsables d'une mauvaise installation. Celle-ci doit être très soignée et réalisée selon les règles de l'art. Les produits complémentaires utilisés pour l'installation doivent être conformes aux prescriptions et réglementations locales.

DYSFONCTIONNEMENTS

Constatations	Causes possibles	Remèdes
<i>Difficultés d'allumage</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Combustible humide - Trop grosses bûches - Conduit froid - Tirage insuffisant 	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser du petit bois bien sec afin de constituer un lit de braises - Préchauffer le conduit à l'aide des allumes feu et les petits bois - Vérifier les conditions de fonctionnement du conduit et le niveau d'arrivée d'air dans l'habitation - Test de tirage au moyen d'un déprimomètre
<i>Refoulements de fumées</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Tirage insuffisant - Influence des vents - Conduit mal isolé - Conduit trop court - Conduit non étanche - Section du conduit trop faible - Conduit obstrué en partie par un corps étranger ou du goudron - Présence d'une V.M.C. trop puissante ou d'une hotte de cuisine - Pendant l'ouverture de la porte 	<ul style="list-style-type: none"> - Consulter l'installateur - Test de tirage au moyen d'un déprimomètre - Inspecter le conduit et procéder à un ramonage si nécessaire - Revoir le niveau d'arrivée d'air de l'habitation (vérification à l'ouverture d'une porte ou fenêtre) - Mettre la maison en légère surpression - Toujours ouvrir lentement la porte afin d'éviter toute aspiration des fumées vers l'extérieur du foyer
<i>Peu de chauffage, le feu prend difficilement en réglage normal</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Tirage insuffisant - Bois trop humide - Bois trop gros en diamètre 	<ul style="list-style-type: none"> - Voir ci-dessus - Utiliser un bois présentant un taux d'humidité de 15 % - S'assurer d'une combustion suffisamment vive avant de charger l'appareil avec du bois de gros diamètre - Augmenter le niveau d'arrivée d'air primaire
<i>Feu de cheminée</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Négligence du ramonage 	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter la fréquence normale des ramonages
<i>Mauvais chauffage avec un feu vif</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'étanchéité de l'appareil - Tirage excessif 	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier l'étanchéité de l'appareil (joints) et du raccordement - Réduire les conditions de tirage du conduit et notamment ajouter un régulateur de tirage pour arriver entre 12 et 20 Pa
<i>Trop de chauffage, combustion trop rapide</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Surcharge de l'appareil en combustible - Combustible de petit diamètre 	<ul style="list-style-type: none"> - Charger raisonnablement l'appareil, VOIR p.6 - Augmenter le diamètre des bûches
<i>Refoulement de fumée par la porte</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Conditions de tirage insuffisantes au fonctionnement nominal de l'appareil 	<ul style="list-style-type: none"> - Ouvrir légèrement l'arrivée d'air afin de respecter la valeur minimale du débit d'air de fonctionnement - Attention à l'utilisation d'une hotte de cuisine ou VMC - Vérifier la position de la chicane

		- Vérifier la position et l'étanchéité des joints de porte
La vitre se salit très vite	<ul style="list-style-type: none"> - Bois humide - Tirage légèrement insuffisant - Allure réduite trop longue 	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser un bois présentant un taux d'humidité de 15 % - Augmenter le niveau d'entrée d'air dans l'appareil - Augmenter la section de passage des fumées en ouvrant légèrement l'arrivée d'air - Vérifier la position de la chicane - Augmenter l'air combustion
La vitre se fissure	<ul style="list-style-type: none"> - Choc ou coup, ne jamais "claquer" la porte de l'insert - Le joint (entre vitre et porte) durcit par l'utilisation de produit liquide lors du nettoyage de la vitre 	- Remplacer la vitre
Formation de bistre (goudron) dans le conduit et l'appareil	<ul style="list-style-type: none"> - Bois humide - Conduit trop long - Conduit mal isolé - Manque d'arrivée d'air dans l'habitation 	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser un bois présentant un taux d'humidité de 15 % - Si possible réduire le parcours des fumées, tuber le conduit - Rajouter un calorifugeage au conduit (laine céramique ...) - Vérifier le niveau d'arrivée d'air dans l'habitation (ouverture d'une porte ou d'une fenêtre) - Contrôler l'utilisation d'une hotte de cuisine ou VMC
Peinture qui s'écaille	- Surchauffe	<ul style="list-style-type: none"> - Ponçage et remise en peinture - Respecter la consommation de bois maximum par heure

DECLARATION DE CONFORMITE JIDÉ

DECLARATION DE CONFORMITE DE L'UE	
La société	JIDE Rue des Meuneries 11 4650 Herve Belgique
	
déclare en assumant la pleine responsabilité que le foyer, MODUL-ART (Modul-Art 16-9, Modul-Art 16-9 XL, Modul-Art 67, Modul-Art 77, Modul-Art 77 XL)	
qui fait l'objet de la présente déclaration est conforme aux directives et normes harmonisées suivantes :	
Règlement (UE) 2016/426 (EU) 2015/1186, (EU) 2015/1187 Directives : 2009/125/EC, 2014/35/EU Normes européennes EN 13229:2001	
La société citée ci-dessus tient à disposition les documents prouvant la conformité aux directives	
<h1>JIDE</h1>	
Herve le	05-07-22
Jean-Philippe Cousanard	
Administrateur délégué	

CERTIFICATS DE PERFORMANCE

Déclaration des performances Conformément au règlement Européen 2011/305

DOP N° : Modul-Art 16-9-V3

Produit

Modul-Art 16-9

Numéro de série : voir étiquette signalétique accompagnant l'appareil

Usage prévu du produit : chauffage décentralisé des immeubles d'habitation

Combustible de référence : Buches de bois ayant un taux d'humidité < 25%

Autre combustible admis : Néant

Fabricant

Jide SA

info@jide.be

Rue des Meuneries, 11

www.jide.be

B-4650 HERVE

Tél. : 087 31 75 12

Belgique

Système d'évaluation et de vérification

ARGB - NB2013 a délivré le rapport 2018-0087 selon le règlement européen 2018-1185, sur base de la norme EN 13229:2001

Performances déclarées

Performance		Émission	
Puissance nominale	12 kW	Particules	22 mg/Nm ³
Rendement	77,0 %	COG	59 mg/Nm ³
Rendement saisonnier	67,0 %	CO	900 mg/Nm ³
IEE	102	Nox	57 mg/Nm ³

Consommation électricité auxiliaire

A la puissance thermique nominale	0,000 kW
A la puissance thermique minimal	0,000 kW
En mode veille	0,000 kW

Distance de sécurité

Arrière : 150 mm	Protégé par un isolant : Non
Latéral : 150 mm	Protégé par un isolant : Non
Dessus : 150 mm	Protégé par un isolant : Non

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées.

Conformément au règlement (UE) N° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

A Herve, le 16 novembre 2022



Déclaration des performances
Conformément au règlement Européen 2011/305

DOP N° : Modul-Art 16-9 XL

Produit

Modul-Art 16-9 XL

Numéro de série : voir étiquette signalétique accompagnant l'appareil

Usage prévu du produit : chauffage décentralisé des immeubles d'habitation

Combustible de référence : Bûches de bois ayant un taux d'humidité < 25%

Autre combustible admis : Néant

Fabricant

Jide SA

info@jide.be

Rue des Meuneries, 11

www.jide.be

B-4650 HERVE

Tél. : 087 31 75 12

Belgique

Système d'évaluation et de vérification

ARGB - NB2013 a délivré le rapport 2021-0052 selon le règlement européen 2018-1185, sur base de la norme EN 13229/A2:2004

Performances déclarées

Performance		Émission	
Puissance nominale	13 kW	Particules	15 mg/Nm ³
Rendement	81,0 %	COG	71 mg/Nm ³
Rendement saisonnier	71,0 %	CO	1213 mg/Nm ³
IEE	107	Nox	115 mg/Nm ³
Consommation électricité auxiliaire			
A la puissance thermique nominale	0,000 kW		
A la puissance thermique minimal	0,000 kW		
En mode veille	0,000 kW		
Distance de sécurité			
Arrière : 40 mm		Protégé par un isolant :	Oui
Latéral : 40 mm		Protégé par un isolant :	Oui
Dessus : 150 mm		Protégé par un isolant :	Non

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées.

Conformément au règlement (UE) N° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

A Herve, le 16 novembre 2022



Déclaration des performances
Conformément au règlement Européen 2011/305

DOP N° : Modul-Art 67-V3

Produit

Modul-Art 67

Numéro de série : voir étiquette signalétique accompagnant l'appareil

Usage prévu du produit : chauffage décentralisé des immeubles d'habitation

Combustible de référence : Buches de bois ayant un taux d'humidité < 25%

Autre combustible admis : Néant

Fabricant

Jide SA

info@jide.be

Rue des Meuneries, 11

www.jide.be

B-4650 HERVE

Tél. : 087 31 75 12

Belgique

Système d'évaluation et de vérification

SGS - NB0608 a délivré le rapport EZKA/2022-05-00028-1 selon le règlement européen 2018-1185, sur base de la norme EN 13229:2001

Performances déclarées

Performance		Émission	
Puissance nominale	10 kW	Particules	15 mg/Nm ³
Rendement	78,0 %	COG	96 mg/Nm ³
Rendement saisonnier	68,0 %	CO	1125 mg/Nm ³
IEE	103	Nox	90 mg/Nm ³

Consommation électricité auxiliaire	
A la puissance thermique nominale	0,000 kW
A la puissance thermique minimal	0,000 kW
En mode veille	0,000 kW

Distance de sécurité	
Arrière : 150 mm	Protégé par un isolant : Non
Latéral : 150 mm	Protégé par un isolant : Non
Dessus : 150 mm	Protégé par un isolant : Non

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) N° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

A Herve, le 16 novembre 2022



Déclaration des performances
Conformément au règlement Européen 2011/305

DOP N° : Modul-Art 77-V3

Produit

Modul-Art 77

Numéro de série : voir étiquette signalétique accompagnant l'appareil

Usage prévu du produit : chauffage décentralisé des immeubles d'habitation

Combustible de référence : Buches de bois ayant un taux d'humidité < 25%

Autre combustible admis : Néant

Fabricant

Jide SA

info@jide.be

Rue des Meuneries, 11

www.jide.be

B-4650 HERVE

Tél. : 087 31 75 12

Belgique

Système d'évaluation et de vérification

SGS - NB0608 a délivré le rapport EZKA/2022-05-00028-1 selon le règlement européen 2018-1185, sur base de la norme EN 13229:2001

Performances déclarées

Performance		Émission	
Puissance nominale	10 kW	Particules	15 mg/Nm ³
Rendement	78,0 %	COG	96 mg/Nm ³
Rendement saisonnier	68,0 %	CO	1125 mg/Nm ³
IEE	103	Nox	90 mg/Nm ³

Consommation électricité auxiliaire

A la puissance thermique nominale	0,000 kW
A la puissance thermique minimal	0,000 kW
En mode veille	0,000 kW

Distance de sécurité

Arrière : 150 mm	Protégé par un isolant : Non
Latéral : 150 mm	Protégé par un isolant : Non
Dessus : 150 mm	Protégé par un isolant : Non

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées.

Conformément au règlement (UE) N° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

A Herve, le 16 novembre 2022



Déclaration des performances
Conformément au règlement Européen 2011/305

DOP N° : Modul-art77 XL

Produit

Modul-art 77 XL

Numéro de série : voir étiquette signalétique accompagnant l'appareil

Usage prévu du produit : chauffage décentralisé des immeubles d'habitation

Combustible de référence : Buches de bois ayant un taux d'humidité < 25%

Autre combustible admis : Néant

Fabricant

Jide SA

info@jide.be

Rue des Meuneries, 11

www.jide.be

B-4650 HERVE

Tél. : 087 31 75 12

Belgique

Système d'évaluation et de vérification

ARGB - NB2013 a délivré le rapport 2018-0087 selon le règlement européen 2018-1185, sur base de la norme EN 13229:2001

Performances déclarées

Performance		Émission	
Puissance nominale	12 kW	Particules	22 mg/Nm ³
Rendement	77,0 %	COG	59 mg/Nm ³
Rendement saisonier	67,0 %	CO	900 mg/Nm ³
IEE	102	Nox	57 mg/Nm ³

Consommation électricité auxiliaire

A la puissance thermique nominale	0,000 kW
A la puissance thermique minimal	0,000 kW
En mode veille	0,000 kW

Distance de sécurité

Arrière : 150 mm	Protégé par un isolant : Non
Latéral : 150 mm	Protégé par un isolant : Non
Dessus : 150 mm	Protégé par un isolant : Non

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées.

Conformément au règlement (UE) N° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

A Herve, le 16 novembre 2022



DOCUMENTS TECHNIQUES

PARAMÈTRE TECHNIQUE POUR LES DISPOSITIFS DÉCENTRALISÉ À COMBUSTIBLE SOLIDE (RUE 118/2015)

Référence du modèle : MODUL-ART (Modul-Art 67, Modul-Art 77)	
Fonction de chauffage indirect	Non
Puissance thermique directe	10 kW
Puissance thermique indirecte	0 kW
Combustible de référence	Bûches de bois ayant un taux d'humidité \leq 25%
Combustible non admis	Bois comprimé ayant un taux d'humidité $<$ 12%; Autre biomasse ligneuse; Biomasse non ligneuse; Anthracite et charbon maigre; coke de houille; Semi-coke; Charbon bitumeux; Briquettes de lignite; Briquettes de tourbe; Briquettes constituées d'un mélange de combustibles fossiles; Autre combustible fossile; Briquettes constituées d'un mélange de biomasse et de combustible fossile; Autre mélange de biomasse et de combustible solide
Émission de poussière	15 mg/Nm ³ (13%O ₂)
Émissions de gaz imbrulé	96 mg/Nm ³ (13%O ₂)
Émission de monoxyde de carbone	1125 mg/Nm ³ (13%O ₂)
Émission d'oxyde d'azote	90 mg/Nm ³ (13%O ₂)

Caractéristique	Symbole	Valeur	Unité	Caractéristique	Symbole	Valeur	Unité
Puissance thermique				Rendement utile (PCI)			
Puissance thermique nominale	P_{nom}	10	kW	Rendement utile à la puissance thermique nominale	$\eta_{th, nom}$	78,0	%
Puissance thermique minimale	P_{min}	NPD	kW	Rendement utile à la puissance thermique minimale	$\eta_{th, min}$	NPD	%
Consommation d'électricité auxiliaire				Type de contrôle de la puissance thermique/ de la température de la pièce			
À la puissance thermique nominale	$e_{l, max}$	0,000	kW	Contrôle électronique de la température de la pièce et programmeur journalier			Non
À la puissance thermique nominale	$e_{l, min}$	0,000	kW				
En mode veille	$e_{l, sb}$	0,000	kW				
Puissance électrique requise par la veilleurs permanente				Autres options de contrôle			
Puissance électrique requise par la veilleuse	P_{pilot}	0	kW	Contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de présence			Non
				Contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de fenêtre ouverte			Non
				Contrôle à distance			Non

Coordonnées de contact

Jidé SA 087 31 75 12
Rue des Meuneries, 11 info@jide.be
4650 HERVE www.jide.be
Belgique

Jean-Philippe Couasnard
Administrateur Délégué



PARAMÈTRE TECHNIQUE POUR LES DISPOSITIFS DÉCENTRALISÉ À COMBUSTIBLE SOLIDE (RUE 118/2015)

Référence du modèle : MODUL-ART (Modul-Art 16-9, Modul-Art 77 XL)

<i>Fonction de chauffage indirect</i>	Non
<i>Puissance thermique directe</i>	12 kW
<i>Puissance thermique indirecte</i>	0 kW
<i>Combustible de référence</i>	Bûches de bois ayant un taux d'humidité ≤ 25%
<i>Combustible non admis</i>	Bois comprimé ayant un taux d'humidité < 12%; Autre biomasse ligneuse; Biomasse non ligneuse; Anthracite et charbon maigre; coke de houille; Semi-coke; Charbon bitumeux; Briquettes de lignite; Briquettes de tourbe; Briquettes constituées d'un mélange de combustibles fossiles; Autre combustible fossile; Briquettes constituées d'un mélange de biomasse et de combustible fossile; Autre mélange de biomasse et de combustible solide
<i>Émission de poussière</i>	22 mg/Nm ³ (13%O ₂)
<i>Émissions de gaz imbrulé</i>	59 mg/Nm ³ (13%O ₂)
<i>Émission de monoxyde de carbone</i>	900 mg/Nm ³ (13%O ₂)
<i>Émission d'oxyde d'azote</i>	57 mg/Nm ³ (13%O ₂)

Caractéristique	Symbole	Valeur	Unité	Caractéristique	Symbole	Valeur	Unité
Puissance thermique				Rendement utile (PCI)			
Puissance thermique nominale	P_{nom}	12	kW	Rendement utile à la puissance thermique nominale	$\eta_{th,nom}$	77,0	%
<i>Puissance thermique minimal</i>	P_{min}	NPD	kW	Rendement utile à la puissance thermique minimal	$\eta_{th,min}$	NPD	%
Consommation d'électricité auxiliaire				Type de contrôle de la puissance thermique/ de la température de la pièce			
<i>À la puissance thermique nominale</i>	$e_{l,max}$	0,000	kW	Contrôle électronique de la température de la pièce et programmeur journalier			Non
<i>À la puissance thermique nominale</i>	$e_{l,min}$	0,000	kW				
<i>En mode veille</i>	$e_{l,db}$	0,000	kW				
Puissance électrique requise par la veilleurs permanente				Autres options de contrôle			
Puissance électrique requise par la veilleuse	P_{pilot}	0	kW	Contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de présence			Non
				Contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de fenêtre ouverte			Non
				Contrôle à distance			Non

Coordonnées de contact

Jidé SA 087 31 75 12
Rue des Meuneries, 11 info@jide.be
4650 HERVE www.jide.be
Belgique

Jean-Philippe Couasnard
Administrateur Délégué



CONVENTION DE GARANTIE

La garantie ci-après n'est valable que si l'appareil est installé suivant les règles de l'art et est utilisé suivant les recommandations prescrites dans la présente notice d'utilisation et de placement.

La durée de la garantie est de sept années à compter de la date de livraison par l'installateur ou le revendeur, pour les pièces ci-après : le corps de chauffe de l'appareil et l'habillage extérieur.

Le matériel défectueux sera échangé après son renvoi.

Sont exclus de la garantie :

- Les pièces d'usure internes en contact avec les flammes et les braises ;
- Les panneaux de vermiculite ;
- Les joints de porte et du cendrier ;
- La vitre, susceptible de subir des chocs ou des manipulations trop violentes ;
- L'usure normale et le manque d'entretien ;
- Les dommages résultant d'un vice d'installation et d'un tirage anormal de la cheminée (maximum 20 Pa) ;
- Les avaries dues à des réparations non conformes ou à la modification de l'état d'origine du foyer ou de ses accessoires ;
- Les sinistres ou dysfonctionnements dus à un manque de surveillance, à un emploi abusif de l'appareil (surchauffe) ou à une mauvaise utilisation, notamment :
 - Discordance entre la puissance nominale du foyer et l'apport calorifique nécessaire ;
 - Mauvais choix de combustibles ;
 - Surcharge en bois du foyer par rapport aux limites admises ;
 - Interruption volontaire et permanente de la ventilation.

Par convention, les frais de déplacements, de transport, de main-d'œuvre, d'emballage et les conséquences de l'immobilisation de l'appareil, résultant des opérations de garantie, sont à la charge du client.

La garantie est uniquement assurée par l'intermédiaire de l'agent revendeur sur présentation de la facture d'achat.

JIDÉ S.A. se réserve le droit de modifier ses produits et ses brochures, à tout instant et à sa seule discrétion.

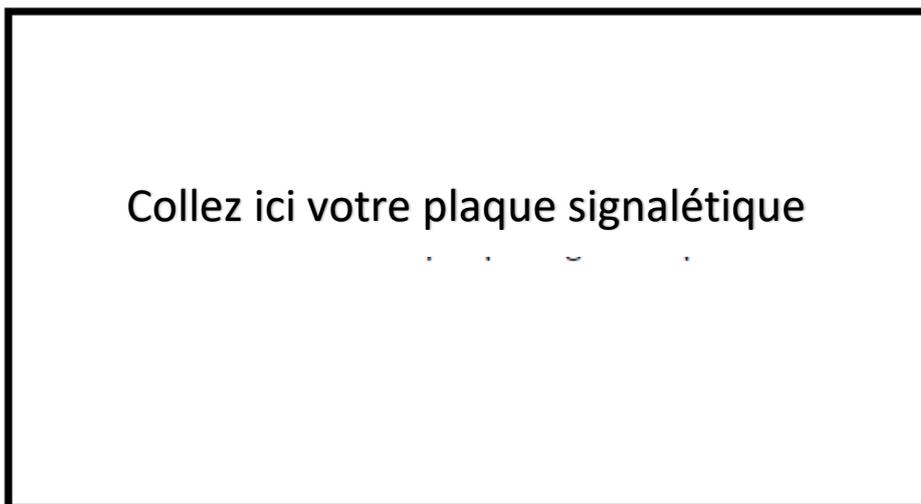
Modèle JIDÉ: Modul-art

Acheteur: Nom Prénom.....

Adresse

Code postal Ville

Cachet du vendeur



Notes

.....

.....

.....

.....

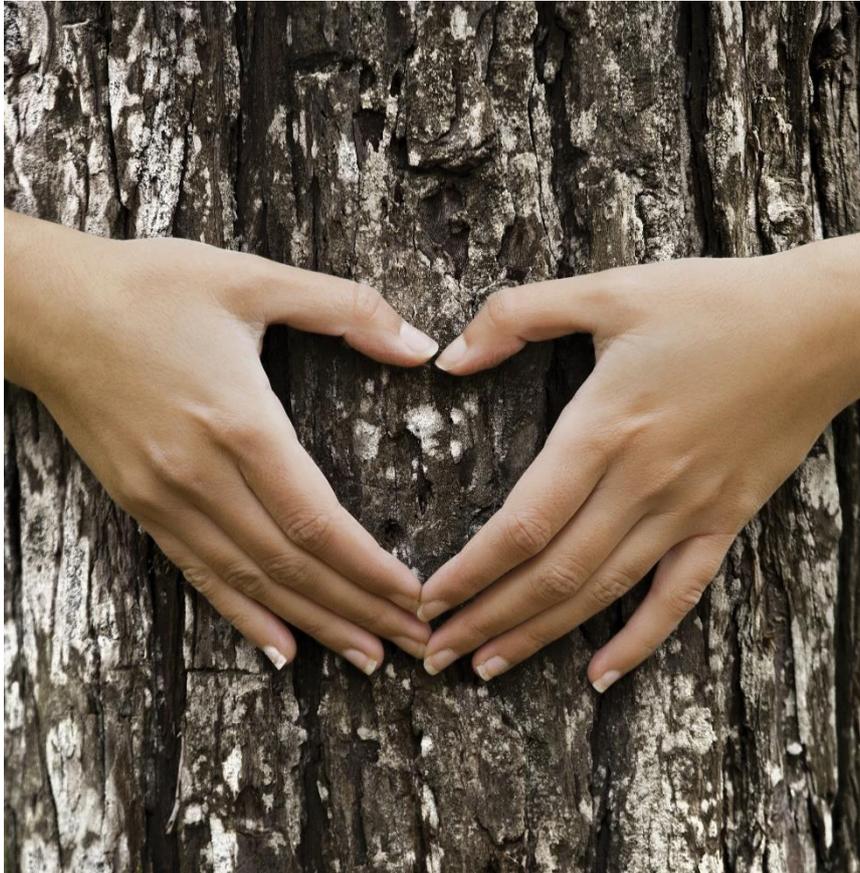
.....

.....



JIDÉ

100% Made in Belgium



JIDÉ

100% Made in Belgium